



**PREFET
DE LA CHARENTE-MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

**Direction Mer et Littoral
Unité Culture Marines**

AUTORISATION D'EXPLOITATION DE CULTURES MARINES

AVIS

ENQUETE PUBLIQUE n° EP_LR_jan_2024

du 19/01/2024 au 18/02/2024

Article R.923-25 du Code rural et de la pêche maritime

Il sera ouvert du **19/01/2024 au 18/02/2024** une enquête publique sur les demandes d'autorisations d'exploitation de cultures marines désignées sur le (s) feuillet (s) ci-joints .

Toute personne qui aurait à présenter des moyens d'oppositions contre les projets ci-après ou à faire des observations à leur sujet devront les consigner, pendant la durée de l'enquête, sur le cahier mis à la disposition du public dans :

- _ Les mairies de ANGOULINS, ARS-EN-RE, CHARRON, CHATELAILLON-PLAGE, ESNANDES, FOURAS, ILE-D'AIX, LA COUARDE-SUR-MER, LA FLOTTE, LES PORTES-EN-RE, LOIX, MARSILLY, NIEUL-SUR-MER, PORT-DES-BARQUES, RIVEDOUX-PLAGE, SAINT-LAURENT-DE-LA-PREE, SAINT-MARTIN-DE-RE, SAINTE-MARIE-DE-RE, YVES
- _ Les locaux de la délégation à la mer et au littoral de La Rochelle

Les demandes concurrentes visant tout ou partie de chaque emplacement en cause devront être établies dans les formes réglementaires et parvenir au plus tard le 18 février 2024 auprès de le directeur départemental des territoires et de la mer

Arrête la présente liste à **27** demandes.

Fait à La Rochelle le 10/01/2024

Pour le directeur départemental des territoires et de la mer

Le contrôleur des cultures marines

L'instructeur Cultures Marines

Benoit BARTHE

DDTM Charente-Maritime

Délégation à la mer et au littoral

Serv. des activités maritimes

Cultures marines

17018 LA ROCHELLE ESCOFFIER

17018 LA ROCHELLE ESCOFFIER 1

* Situation antérieure